

Fruits et légumes : les aides aux investissements

Quatre guichets d'aide directe aux investissements des agriculteurs sont lancés dans le cadre du plan de souveraineté fruits et légumes.

Ces guichets permettront aux exploitations de fruits et légumes d'investir dans une sélection de 80 matériels innovants dédiés à la filière avec une enveloppe dédiée de 100 millions d'euros.

Ces dispositifs visent à renforcer la souveraineté alimentaire en favorisant la compétitivité, la résilience et l'adaptation des exploitations agricoles productrices de fruits et légumes, notamment face aux aléas climatiques et sanitaires, dans le cadre de la transition agroécologique.

Les quatre guichets sont les suivants :

- Un guichet dédié à financer l'achat de solutions innovantes pour les serres, avec une enveloppe de 30M€ – ouvert depuis le 22 décembre 2023 ;
- Un guichet dédié à financer l'achat de solutions innovantes pour les vergers (agroéquipements), avec une enveloppe de 30 M€ – ouvert depuis le 27 décembre 2023 ;
- Un guichet dédié à financer l'achat d'autres solutions innovantes pour les filières de fruits et légumes, avec une enveloppe de 20 M€ – ouvert depuis le 3 janvier 2024 ;
- Un guichet dédié à financer l'achat de solutions innovantes d'irrigation (France métropolitaine), avec une enveloppe de 10 M€ – ouvert depuis le 9 janvier 2024.